

La femme africaine chez elle et en Europe : interview de Mlle Madeleine Barot, de la Division d'Entr'aide du Conseil oecuménique des Eglises : [1ère partie]

Autor(en): **Laporte, Jacqueline / Barot, Madeleine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des
informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **55 (1967)**

Heft 79

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Octobre 1967 — No 79

55e année

SOMMAIRE :

Page 2 Piliule anti-tabac
Page 3 Valais : Suffrage - Comment voter le 28 octobre
Page 4 Le C.I.F. à Londres
Page 5 La piqueuse de l'ige
Page 6 : Les candidates au Conseil des Etats

Agriculture et tourisme

La perspective d'une période de vacances pose aux familles des problèmes d'ordre divers. Pour les unes, préoccupées du maintien d'un certain standing, il s'agit de se laisser porter par le courant touristique vers la station à la mode ou la plage en vogue.

Pour d'autres, le choix d'une destination de vacances est régi par des motifs différents d'où s'exclut tout snobisme : nous pensons à la famille de Monsieur-tout-le-monde, classe moyenne qui a les mêmes besoins d'évasion et de repos sans avoir toutefois le pouvoir d'achat autorisant un séjour à l'hôtel ou simplement même la location d'un chalet de vacances.

Si, pour la première catégorie, le choix est influencé — selon les saisons — par la proximité d'une piscine, d'une patinoire artificielle, de nombreux remonte-pentes et pistes balisées, la famille moyenne serait enchantée de trouver à bon compte un logis confortable dans une région plaisante et tranquille qui, même dépourvue d'équipement touristique, lui assurerait un salubre changement d'air et le dépaysement désiré.

Or, parallèlement aux problèmes des familles citadines en quête d'un lieu de séjour adapté à ses moyens financiers, nombre de familles paysannes souhaiteraient trouver, dans un gain accessoire, un revenu lui permettant d'envisager certains travaux d'amélioration de l'habitat rural : modernisation de l'équipement ménager, entretien d'annexes inoccupées, tant de travaux qui, à longs termes, constitueraient un logement pour les parents à la retraite ou un jeune ménage aspirant à l'indépendance.

Les gîtes ruraux de France

La France est parvenue, depuis quelques années déjà, à résoudre ces questions en créant sous un label unique les « Gîtes de France ». Ruraux, communaux ou familiaux, ces logements appartenant à des particuliers ou à des communautés villageoises offrent désormais à ceux qui les recherchent des possibilités de villégiature adaptées à leur pouvoir d'achat.

Si nous nous arrêtons aujourd'hui à cette forme de tourisme social parfaitement concluante outre-Jura, c'est en espérant qu'un

Yv. Bastardot

(Suite en page 5)

La femme africaine chez elle et en Europe

Interview de Mlle Madeleine Barot, de la Division d'Entr'aide du Conseil Œcuménique des Eglises

Nos lectrices se rappellent peut-être un article de ce journal consacré au travail du « Département de Coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la famille et la société », Département dirigé à l'époque par Mlle Barot. Celle-ci a eu l'amabilité, cette fois, de répondre en personne aux questions que nous lui avons posées en votre nom au sujet des problèmes actuels de la femme africaine, nous l'en remercions de tout cœur ; ses innombrables contacts avec les femmes africaines tant en Afrique même qu'en Europe donnent tout leur poids à ses remarques.

Peut-on encore, Mademoiselle, parler de la femme africaine comme une espèce de type unique ?

— Non, car l'éducation que ces femmes ont, ou n'ont pas, requiert la différenciation beaucoup entre elles ; (l'éducation prime tout, en Afrique ; ainsi par exemple on trouvera tout naturel qu'une institutrice possède et conduise sa voiture même si son mari, moins évolué, n'en a pas).

Mais tout de même, il y a des constantes, et en général la femme est considérée par nature comme inférieure à l'homme ; elle a sa vie à elle, avec les femmes, et ne participe que peu à la vie de son mari ; ainsi, regardez, les jeunes couples africains qui se fixent en ville, dans le cas où la femme y suit son mari (ce qui n'arrive pas toujours, car les loyers coûtent cher et souvent on n'emmena en ville que ceux qui « gagnent » : frères ou cousins). Mais si la jeune femme y va aussi, dans la plupart des cas elle rentre au village quand elle est enceinte, c'est au village qu'elle met son enfant au monde puis l'allaitte, le mari vient parfois en visite, et elle-même retournera en ville jusqu'au deuxième enfant, etc... les enfants sont d'ailleurs élevés au village, tant que les parents n'ont pas compris l'importance de l'hygiène, des impressions reçues pendant la première enfance.

La notion de couple est donc bien différente de notre notion occidentale ?

— Tout à fait, ce qui ne signifie pas que l'on tienne moins l'un à l'autre. Mais on se sépare plus souvent et plus facilement et d'ailleurs, quand cohabitation il y a, celle-ci n'exprime pas le genre d'intimité que nous recherchons en Europe.

Maintenant encore, la femme mange rarement avec les hommes de la famille, elle les sert et mange ensuite, et pourtant c'est elle qui est responsable de produire ou d'acheter la nourriture de son mari et de ses enfants (souvent avec l'argent qu'elle gagne elle-même).

La tradition joue-t-elle encore un grand rôle dans l'éducation de la fillette, dans la jeune fille ?

— Bien sûr. Les fillettes s'occupent de leurs frères et sœurs plus jeunes, on voit encore souvent une fillette porter le dernier-né toute la journée sur son dos et faire ainsi ses classes primaires. Cette fillette, en outre, doit souvent quitter l'école très tôt pour vaquer à la corvée d'eau pour sa famille ; ce problème de l'eau est un lourd fardeau pour la femme africaine, en Afrique on parle presque plus vite de construire un barrage que d'amener l'eau dans un village ! Qu'importe que les femmes s'épuisent à ces corvées d'eau : puisqu'il n'y a pas encore assez de travail pour les hommes, celui des femmes ne saurait être valorisé...

Les « écoles de brousse » existent-elles encore ?

— Oui, cette période d'initiation sexuelle fait quitter l'école à un grand nombre de fillettes de 13 ans qui auraient encore beaucoup à apprendre. La moitié de l'Afrique connaît encore le rite, accompli brutalement de l'excision.

Ces épreuves physiques se révèlent néfastes sur le plan psychologique et intellectuel, et ces jeunes filles sont alors difficiles à récupérer pour l'étude. On peut même dire que ces terribles expériences, qui durent environ trois mois, ont une répercussion certaine sur la vie sexuelle et conjugale des femmes noires.

Et la tradition de la dot ?

— Hélas ! elle se perpétue encore ; vous savez que la jeune fille est, en fait, vendue à son futur mari et plus elle est instruite, plus cher elle « vaut ». Dans une famille, le mariage d'un fils équivaut souvent à un endettement pour plusieurs années et, si la famille du jeune homme n'est pas à même de réunir la somme suffisante, le soupirant enlève parfois sa bien-aimée, d'autre fois il renonce à

se marier selon son cœur et épouse une jeune fille moins évoluée qui « coûte » moins (ce qui pose toutes sortes de problèmes selon la profession qu'il exerce, notamment s'il est pasteur).

Le jeune homme noir éprouve une grande attraction pour la jeune fille blanche et, dans ce cas, n'a pas de dot à payer ! Toutefois, le passage de l'économie rurale à la vie urbaine tend à faire disparaître cette coutume de la dot.

Que deviennent les Africaines lorsqu'elles doivent vivre quelque temps en Europe ?

— Elles souffrent d'un grand isolement ; la famille, les amies (toujours très nombreuses) les oncles et cousins du village sont loin ! Elles vivent dans la crainte, redoutent la maladie, ont des réactions de pauvres, d'anciennes colonisées, même si elles gagnent bien leur vie et que leur pays a accédé à l'indépendance.

Jacqueline Laporte

(Suite en page 5)

Une femme au Conseil des Etats ?



Ty. Phoo TEA

DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE

Elections au Conseil des Etats: voyez nos pages 3 et 6